



ARRETE N° 2023 - 372

SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

**Compresseur sur trottoir pour
travaux intérieurs**

Rue Brûlée n° 6

AERO'DECAP

Du Lundi 18 Septembre 2023

Au Lundi 25 Septembre 2023

NOUS, Maire de la Ville de Honfleur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1 à L2212-5, L2213-1 à L2213-6,

VU l'arrêté municipal sur la circulation et le stationnement des véhicules en Ville du 20 Octobre 1969, visé par Monsieur le Préfet le 15 Novembre 1969,

VU le Code de la Route, notamment en son article L 411-1,

VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,

VU la demande de l'Entreprise Aéro'Decap – La Friche Moisy – 14130 Saint Benoît d'Hébertot, afin de pouvoir, dans le cadre de travaux intérieurs, procéder à la pose d'un compresseur sur le trottoir, rue Brûlée, n° 6, Du Lundi 18 Septembre 2023 au Vendredi 25 Septembre 2023, de 9h00 à 18h00,

ARRETONS :

ARTICLE 1 : L'Entreprise AERO'DECAP est autorisée, dans le cadre de travaux intérieurs, à procéder à la pose d'un compresseur sur le trottoir, situé rue BRULEE, au n° 6, Du LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 au LUNDI 25 SEPTEMBRE, de 9h00 à 18h00.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit, Rue Brûlée, sur la place de stationnement situées au n° 10, et réservé à la Société intervenante, à la date et horaires cités dans l'Article 1, afin de faciliter l'intervention.

ARTICLE 3 : La mise en place de panneaux réglementaires, avec affichage du présent Arrêté, sera effectuée par le demandeur.

Pour le prêt de panneaux, prendre contact avec le Centre Technique Municipal au 02.31.89.17.63 et à récupérer 9 Route Emile Renouf à Honfleur. Les panneaux prêtés seront à rapporter aux horaires d'ouverture du site.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de Police, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie, Messieurs les Responsables des Services Techniques et du Centre de Secours, à la Police Municipale et à la Société intervenante, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à HONFLEUR le 12 Septembre 2023

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint à la Circulation : Jérôme HAMEL

